

PROTCOLE-COVID 19

Accueil de loisirs extra et périscolaire à la ville de Ploufragan

Le rôle des parents :

- **Agissent** pour le respect des gestes barrières. Il sera nécessaire de prévoir 2 masques pour les enfants qui fréquentent les accueils du mercredi en journée complète ; l'un des deux sera rangé dans une pochette marquée au nom de l'enfant.
- **Surveillent** les éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte pour l'accueil (la température doit être inférieure à 38°C)
- **Déclarent et préviennent** la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer ou de son enfant en contactant le service Pollen au 02 96 76 05 01. Si votre enfant présente des symptômes évocateur de la COVID-19, le retour à l'accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs ne pourra se faire que si vous attestez par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut, le retour se fera après 7 jours (si absence de fièvre)

Pendant l'accueil du matin et du soir, le responsable légal applique les gestes barrières :

- Porte le masque quand il entre dans la cour de l'accueil de loisirs
- Ne rentre pas dans les locaux de l'accueil de loisirs sauf cas exceptionnel
- Attend à 1 mètre de distance des autres responsables légaux

Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, le port du masque aux abords des écoles et des accueils collectifs de mineurs (100 mètres) est obligatoire.

Port du masque :

Il est maintenant obligatoire dès 6 ans. Les enfants devront le porter en arrivant à l'accueil.

Limitation du brassage :

Conformément au protocole sanitaire en vigueur, dans les accueils périscolaires et extrascolaires, les enfants sont accueillis par groupe de tranche d'âge, sans brassage.

Les enfants sont accueillis à l'extérieur des bâtiments, et sont dirigés vers leurs salles d'activités respectives par les animateurs.

Les enfants d'un même groupe peuvent se partager les jeux et jouets. Ceux-ci font l'objet d'une désinfection quotidienne ou d'une mise à l'écart pendant 24h.

Nettoyage et désinfection :

Une aération des locaux est faite toutes les 2 heures, pendant au moins 15 minutes.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux...) est réalisé au minimum une fois par jour.

Une désinfection de tous les points de contact est réalisée au minimum 2 fois par jour.

Nous mettons tout en œuvre pour que ce protocole soit respecté, nous comptons également sur votre participation ainsi que celle de vos enfants. Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire

Service Jeunesse-éducation